

**ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE  
(ADMJL)**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE 17 JUIN 2017

**PROCÈS-VERBAL**

Heure : 13 h 30

Lieu : Salle 245, Centre communautaire Roussin, 12125 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Assemblée générale sous la présidence de monsieur Alain LACHAPELLE.

Présences :

LACHAPELLE, Alain, président  
JEANNOTTE, Johanne, vice-présidente  
LACHAPELLE, Ginette, trésorière  
LACHAPELLE, Gilles André, secrétaire

DAIGLE, Denise, membre  
LACHAPELLE, Élyse, membre  
LACHAPELLE, Hélène, membre  
LACHAPELLE, Jean H., membre  
LACHAPELLE, Renée, membre

1. Ouverture de l'assemblée.

Après avoir pris les présences, le président souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents.

2. Adoption de l'ordre du jour. Annexe I

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Proposé par Jean H. LACHAPELLE, appuyé par Denise DAIGLE et adopté à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la réunion du 5 juin 2016. Annexe II

3.1 Adoption

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

Proposé par Hélène LACHAPELLE, appuyé par Élyse LACHAPELLE et adopté à l'unanimité.

3.2 Suivi

4.4. Pérennité de nos productions.

Le CA assure la sauvegarde des documents du secrétariat et la base de données généalogiques. Les documents du secrétariat, disponibles sur Google Drive, sont par la suite transférés sur des clés USB par les membres du CA. Johanne JEANNOTTE a remis au secrétaire une clé USB contenant la base de données. Cette procédure se répète lors des rencontres des membres du CA.

Communications externes.

Notre abonnement au *Cercle généalogique de l'Aisne* nous a permis de faire des recherches sur les actes de baptêmes, mariages et sépultures relatifs aux JANNOT et DE PIENNES de l'Aisne. Le secrétariat est aussi en communication avec des membres de cet organisme.

## Rapports annuels

### 4. Rapport du président.

#### 4.1 Les réunions du CA

Une réunion a été tenue les 2 octobre 2016 et 25 février 2017. Le président remercie les membres du CA pour leur implication exemplaire qui a permis à notre association de progresser rapidement. Il signale aussi la qualité du climat de travail lors des rencontres.

#### 4.2 Outils de communication

##### Le Marin

L'association a été fidèle à produire trois (3) numéros du bulletin d'information « Le Marin » au cours de la dernière année.

##### Wikipédia

Le projet de rendre disponible une courte biographie de Marin JANNOT et de Françoise BESNARD via Wikipédia est à réaliser. Au cours des prochains mois, la biographie produite pour nos cousins français en août 2015 sera adaptée à cette fin par notre président.

Voir : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Catégorie:Pionnier\\_en\\_Nouvelle-France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Catégorie:Pionnier_en_Nouvelle-France)

##### Site web de l'ADMJL

Le site est régulièrement mis à jour. Les dernières informations ajoutées portent sur la fusion de communes dans les départements d'origine de nos ancêtres. De plus, quelques articles parus dans *Le Marin* sont supportés par des tableaux généalogiques qui apparaissent sous la rubrique « Dossiers historiques ».

##### Base de données généalogiques

La base de données continue à s'enrichir. Le président souligne le dévouement, la persévérance et la compétence de la responsable, Johanne JEANNOTTE.

##### Réalisation d'un blason

Suite à une longue démarche, le Conseil d'administration proposera aujourd'hui un blason qui représente adéquatement notre association. Les membres présents auront à se prononcer sur cette proposition.

##### Visite de la France

Au début de mois de juillet, Bernard Boller et sa conjointe Danielle Proh'homme, seront présents au Québec. Monsieur Boller a été le principal initiateur et responsable des festivités lors de l'apposition d'une plaque hommage à notre ancêtre Marin JANNOT, à La Chapelle-Monthodon, en septembre 2015. Les membres du CA s'impliqueront afin de bien accueillir nos amis visiteurs.

##### Projet ADN Héritage français

Notre président souligne l'importance du projet *ADN Héritage français*. Une brève conférence sur le sujet sera présentée par Alain suite à cette assemblée.

<http://www.miroise.org/ADNFrancais/tiki-index.php?page=Présentation+du+projet+ADNHF>

## 5. Rapport du secrétaire

### 5.1 Envoi postal du Marin no 10

Au début de la nouvelle année, Le Marin no 10 a été posté à chacun de nos membres dans le but de faire connaître davantage leur association et ainsi recruter quelques membres des familles JEANNOTTE et LACHAPELLE. Malheureusement nous n'avons recruté aucun nouveau membre suite à cette démarche, cependant quelques personnes ont signalé la qualité de notre bulletin.

### 5.2 Salon de généalogie et d'histoire

Grâce à notre abonnement au *Cercle généalogique de l'Aisne*, nous avons reçu une invitation à participer au *Salon de généalogie et d'histoire* qui se tiendra à Château-Thierry le 30 septembre prochain. Cet événement met en évidence les *Axonais pionniers en Nouvelle-France* dont notre ancêtre fait partie. Nous avons donc transmis au responsable de cet événement, Monsieur Claude LAJEUNESSE, une courte biographie de Françoise et de Marin ainsi que les copies des contrats signés par notre ancêtre. D'autres documents compléteront ce premier envoi.

## 6. Rapport de la trésorière et adoption des états financiers. Annexe III

Ginette LACHAPELLE présente et commente le rapport financier de l'année 2016. Madame Denise DAIGLE aimerait que des modifications soient apportées concernant la présentation des revenus provenant des cartes de membres afin de bien distinguer les revenus réels découlant des différents forfaits choisis par les membres : renouvellement annuel, forfait cinq ans et membre à vie.

Le bilan financier et les rectifications proposées sont adoptés à l'unanimité.

Proposé par Jean H. LACHAPELLE, appuyé par Denise DAIGLE et adopté à l'unanimité.

## Élections

### 7. Élection des membres du conseil d'administration

Madame Denise Daigle accepte le poste de présidente d'élections.

Lors de l'AGA de l'année dernière, tous les postes ont été reconduits avec des mandats de deux ans, cependant le souhait de l'assemblée de cette année est d'éviter à l'avenir que toutes les échéances de postes arrivent au même moment, en conséquence, les membres de deux de ces postes, soit le président et le secrétaire, ont décidé de démissionner sur place, de façon à ce que leur mandat de deux ans recommence cette année.

Les postes de président et de secrétaire du CA sont donc à combler pour le mandat 2017-2019. Le mandat des postes de vice-présidente et de trésorière se terminent dans un an.

Alain LACHAPELLE est proposé pour occuper le poste de président.

Proposé par Jean H. LACHAPELLE et secondé par Élyse LACHAPELLE.

Gilles André LACHAPELLE est proposé pour occuper le poste de secrétaire.

Proposé par Renée LACHAPELLE et secondé par Hélène LACHAPELLE.

Alain et Gilles André acceptent d'occuper respectivement les postes de président et de secrétaire.

Proposé par Denise DAIGLE, appuyé par Hélène LACHAPELLE et adopté à l'unanimité.

Johanne JEANNOTTE continue d'occuper le poste de vice-présidente et Ginette LACHAPELLE, le poste de trésorière jusqu'en 2018. Selon notre charte, il reste un poste à combler mais aucune personne présente ne semble disponible pour pourvoir le poste vacant.

## Blason

### 8. Proposition d'un blason pour l'ADMJL

#### 8.1 Présentation de la démarche et des éléments du blason. *Annexe IV*

Notre association ayant le projet de se doter d'un blason, le secrétaire, Gilles André LACHAPELLE, a vite constaté qu'il était onéreux de faire appel à un organisme spécialisé en héraldique. Il a donc entrepris d'étudier cette science et de produire un guide détaillé pour permettre aux membres du CA de réfléchir aux éléments d'un blason qui représenteraient bien notre association tout en respectant les règles héraldiques.

À l'aide de l'Annexe IV, Gilles André présente la démarche suivie, les éléments qui composent le blason et les termes héraldiques utilisés dans le document descriptif.

#### 8.2 Vote sur la proposition

Le blason est accepté tel que proposé.

Proposé par Alain LACHAPELLE, appuyé par Jean H. LACHAPELLE et adopté à l'unanimité.

Une reproduction du blason et un document descriptif grand format (11 X 14 po.) ont été remis aux membres présents. De plus, Gilles André présente un blason sculpté et en couleurs au format 20 X 26 po. qui servira lors de nos réunions et rassemblements.

## Divers

Des remerciements sont formulés par Madame Denise DAIGLE pour le travail accompli par les membres du Conseil d'administration.

### Levée de l'assemblée à 15 h 15

Proposée par Johanne JEANNOTTE, appuyée par Renée LACHAPELLE et adoptée à l'unanimité.

---

La rencontre a été suivie d'une intéressante visite du **Musée de l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles** situé dans le Centre communautaire Roussin et d'un brillant exposé d'Alain LACHAPELLE sur la généalogie génétique, plus spécifiquement sur le projet *ADN Héritage français*.

Remerciements à Ginette LACHAPELLE qui nous a offert une excellente collation.



Gilles André LACHAPELLE, secrétaire

Annexe I : Ordre du jour du 17 juin 2017

Annexe II : Procès-verbal du 5 juin 2016

Annexe III : États financiers 2016

Annexe IV : Blason de l'ADMJL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**LE 17 JUIN 2017**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Heure : 13 h 30

Lieu : Salle 245, Centre communautaire Roussin, 12125 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Assemblée générale sous la présidence de monsieur Alain Lachapelle

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Procès-verbal de la réunion du 5 juin 2016. Annexe II
  - 3.1 Adoption.
  - 3.2 Suivi.

Rapports annuels

4. Rapport du président.
5. Rapport du secrétaire.
6. Rapport de la trésorière et adoption des états financiers. Annexe III

Élections

7. Élection des membres du conseil d'administration pour 2017-2018.
  - 7.1 Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire.
  - 7.2 Mises en candidature et vote.

Blason

8. Proposition d'un blason pour l'ADMJL.
  - 8.1 Présentation de la démarche et des éléments du blason. Annexe IV
  - 8.2 Vote sur la proposition.

Divers

- 1.
- 2.

Levée de l'assemblée



Gilles André Lachapelle, secrétaire

**PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2016**

**ANNEXE II**

Disponible sur le site web de l'ADMJL :  
[http://marinjannot.org/Resources/admjl\\_pv\\_aga\\_05\\_06\\_2016.pdf](http://marinjannot.org/Resources/admjl_pv_aga_05_06_2016.pdf)

**ANNEXE III**

**ÉTATS FINANCIERS**

**ADMJL  
ANNÉE FISCALE 2016**

**Revenus;**

Cartes de membres 1 260,00\$

Vente du DVD Séculaires Semailles 60,00\$

**TOTAL 1 320,00\$**

**Dépenses;**

Étiquettes collantes pour cabane à sucre

Impression du Marin 7 52,00\$

Envoi de Noël (papier, enveloppes, timbres)

Production du DVD Séculaires Semailles 265,93\$

Frais de la Caisse populaire 65,40 \$

**TOTAL 383,33 \$**

**DIFFÉRENCE 936,67 \$**

Encaisse au 31 décembre 2016 2 036,50 \$

## ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE

## • NOTRE BLASON •



*D'azur à la fasce ondulée d'argent, chargée d'une burelle ondulée d'azur, surmontée, au chef liséré d'or, d'une fleur de lys d'argent et de deux clochers de même et soutenue, à la pointe lisérée d'argent, d'un compas, d'une équerre et d'une bisaiquë entrelacés, le tout d'or.*

...

**La dénomination (cri d'armes)** apposée sur un listel d'azur, présente les deux patronymes légués par notre ancêtre et perpétués par ses fils Pierre et Robert.

**La devise**, aussi apposée sur un listel d'azur, représente à la fois les valeurs morales de nos ancêtres et celles de notre association.

Marin et Françoise espéraient un avenir meilleur en s'engageant à bâtir un pays. La vertu d'espérance répond à l'aspiration au bonheur dans le cœur de tout homme et initie un engagement quotidien à parfaire le monde. La profonde détermination de nos ancêtres témoigne de la vitalité de notre peuple et nous permet de grandir confiant en l'avenir.

En poursuivant la quête de nos ancêtres, nous grandissons humainement et spirituellement.

**La forme de l'écu** est celle d'un écu ancien apparu en France au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

**Les meubles :**

**La fleur de lys** identifie le Québec et rappelle d'abord nos origines françaises et notre lutte pour conserver la langue de nos ancêtres. Utilisée depuis des siècles, la fleur de lys était présente sous Louis XIV, à l'époque où nos précurseurs ont émigré en Nouvelle-France.

**Les clochers** superposés sont ceux des paroisses d'origine de Marin et de Françoise. Celui de l'église de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge de La Chapelle-Monthodon est illustré à gauche de celui de l'église Saint-Martin de Vouvray-sur-Loir. Ce meuble représente l'union de ce couple et leurs nombreux descendants. Il évoque aussi l'engagement religieux des fondateurs de Ville-Marie.

**La fasce ondulée** rappelle la traversée océanique de nos ancêtres ainsi que le majestueux Saint-Laurent, voie de navigation et ressource précieuse pour les pionniers de Ville-Marie. Ce meuble évoque aussi le triste sort de Marin qui y périt noyé.

**Le compas, l'équerre et la bisaiquë** sont des outils reliés au métier de la charpenterie, transmis par l'organisation du compagnonnage existant déjà à l'âge d'or des cathédrales. Les Compagnons voyageaient dans tous les pays d'Europe et principalement en France. Ils étaient connus pour cultiver des valeurs éthiques dont celles du travail bien fait, de la richesse de l'expérience pratique et de la transmission des savoir-faire. Ce meuble représente bien notre ancêtre, charpentier de métier.

**Les couleurs** sont associées à la fois à la France et au Québec puisqu'on les retrouve dans leurs armoiries. Elles représentent les vertus de nos ancêtres et notre désir de perpétuer leurs valeurs morales. En héraldique, l'**or** est symbole de noblesse, de magnanimité et de prestige, l'**argent**, de prudence et de sagesse et enfin, l'**azur**, de droiture, de justice et de persévérance.

• Juin 2017 •